

13 HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 SEPTEMBRE 2025

ADMINISTRATEURS PRESENTS :

- M. Jean-Marc PERRIN, Président
- Mme Marine PUSTORINO, Vice-Présidente
- Mme Sabine BERNASCONI
- M. Julian BOIS
- M. Patrick CASU
- Mme CatherineCHANTELOT
- Mme Martine CORSO
- Mme Gisèle DARMON
- M. Lionel DE CALA
- Mme Judith DOSSEMONT
- M. Faouzi JACQUOT
- Mme Marie-Madeleine GHIO
- M. Jean-Paul GUILBERT
- M. Marc KATRAMADOS
- M. Abdelali LOUAFI
- M. Jordan MANGANI
- Mme Marie MARTINOD
- Mme Yvette ROCHETTE
- M. Michel ROUX
- M. Fayçal ZERGUINE

ADMINISTRATEURS REPRESENTES

- M. Martial ALVAREZ, donne pouvoir à Mme PUSTORINO
- M. Christophe MAGNAN, donne pouvoir à Mme CORSO

ADMINISTRATEUR EXCUSE

- M. Michel BALLARO

ASSISTENT A LA SEANCE A TITRE CONSULTATIF :

- M. Damien VANOVERSCHELDE, Directeur Général
- Mme Anne WERMELINGER, Adjointe au Chef du Service Habitat, représentant M. le Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, et M. le Directeur Départemental du Territoire et de la Mer conformément aux dispositions de l'article R. 421-21 du Code de la Construction et de l'Habitation.
- Valérie BORONI, Secrétaire du CSE

**Conseil d'Administration du 26 septembre 2025
Délibération n° 5-CA.25.063**

**ABANDON DE DIVERS PROJETS DE REHABILITATION
A MARSEILLE ET DANS LE DEPARTEMENT**

Considérant les termes du rapport n° 5, ci annexé,

Considérant l'abandon des diverses opérations citées, les crédits de paiements figurant dans les plaquettes budgétaires de 2002 à 2018 ne pouvant pas être conservées,

Le Conseil d'Administration,
Vu l'article R421-16 4° du CCH

Après en avoir délibéré,
A l'Unanimité des Présents et Représentés

- **PREND ACTE** de l'abandon de ces différents projets de réhabilitation à Marseille et le Département.
- **AUTORISE** la régularisation des dépenses engagées, pour un montant de 115.219,43 € TDC, par le transfert de celui-ci en section d'exploitation ainsi que la reprise de la provision correspondante.

Extrait certifié conforme,

Marseille, le 26 septembre 2025

Le Directeur Général


Damien VANOVERSCHELDE

Le Directeur Général certifie le caractère exécutoire de la présente délibération dûment publiée au procès-verbal des séances du Conseil d'Administration et transmise à M. le Préfet qui l'a réceptionnée à la date mentionnée en marge.

Le Directeur Général


Damien VANOVERSCHELDE

RAPPORT N° 5
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 SEPTEMBRE 2025

ABANDON DE DIVERS PROJETS DE REHABILITATION A MARSEILLE ET DANS LE DEPARTEMENT

Plusieurs opérations ont été intégrées dans différentes plaquettes budgétaires et inscrites sur plusieurs programmations entre 2002 et 2018.

Cependant, les études de faisabilité relatives aux travaux de mise aux normes électriques et de menuiserie n'ont pas abouti et n'ont pas permis l'élaboration d'un dossier de financement.

Par ailleurs, compte tenu de l'ancienneté des études et de l'évolution des normes techniques, leur inclusion dans de futurs projets de financement en P.R.E.T. n'est pas envisageable.

Le montant des dépenses liées à ces projets abandonnés s'élève à 115 219,43 € TDC.

Il est précisé que ce montant a été provisionné dans la comptabilité de l'office.

Dans le cadre du présent rapport, il est demandé au Conseil d'Administration de donner son accord sur l'abandon des divers projets de réhabilitation figurant dans le tableau ci-dessous, leur inscription en section de fonctionnement et la reprise de provision correspondante :

N° opé	Nom	Dépenses
	<u>PROGRAMMATION 2002</u>	
M314 AC	La Falaise Menuis.	991,70 €
M021 AC	St Just Garderie Menuis-	216,59 €
M046 AC	La Barasse Menuis. -	129,96 €
M062 AC	Miramas "A" Menuis.-	1 886,66 €
M345 AC	Berre Les Mouettes Menuis -	503,11 €
M360 AC	ChâteauGaillard Tarascon Menuis:	377,33 €
	<u>PROGRAMMATION 2005</u>	
ETUD 26	Etudes ORU Campagne Leveque	3 916,29 €
	<u>PROGRAMMATION 2010</u>	
R007 10	Martigues Lavera	77 048,73 €
	<u>PROGRAMMATION 2013</u>	
R303 13	PRÊT Gardanne Puits Gérard	226,95 €
	<u>PROGRAMMATION 2014</u>	
P128 04	Val Plan extension centre social	1 800,00 €
	<u>PROGRAMMATION 2016</u>	
C340 16	Marseille Chabanon elec	2 096,50 €
C475 16	Marseille Gambetta elec	2 096,50 €
	<u>PROGRAMMATION 2017</u>	
C106 17	Salon les Blazots elec	2 096,50 €
C208 17	Rognes elec	2 096,50 €
C234 17	Lambesc elec	2 096,50 €
C123 17	Salon les Launes elec	7 752,65 €
C175 17	Simiane CG elec	8 308,94 €
	<u>PROGRAMMATION 2018</u>	
C019 18	Gardanne Ville	1 578,02 €
	TOTAL	115 219,43 €

* *

*

Le Conseil d'Administration est invité à prendre délibéré conformément au projet de délibération qui lui a été présenté.